

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 31 Août 2012 N° 088

Pierre MOSCOVICI précise les conditions de recrutement par ses services d'un conseil financier de l'Etat dans le cadre de la constitution de la Banque publique d'investissement (BPI)

La mission de préfiguration de la Banque publique d'investissement (BPI), confiée à M. Bruno PARENT, Inspecteur général des Finances, par M. Pierre MOSCOVICI, Ministre de l'Economie et des Finances, a rendu ses conclusions au Ministre le 31 juillet dernier.

Dans le prolongement de cette mission et de façon à aboutir très rapidement à la création de cette nouvelle banque conformément au souhait du Président de la République, le Ministre a, dès le 2 août 2012, demandé à l'Agence des Participations de l'Etat (APE) et à la Direction Générale du Trésor (DG Trésor) de rechercher, dans les meilleurs délais, un conseil, afin de les assister dans la création opérationnelle de la future BPI.

L'Etat, afin de défendre ses intérêts, s'entoure en effet régulièrement de conseils sur toutes les opérations d'envergure nécessitant une expertise juridique, comptable, prudentielle, et financière pointue et faisant appel à des valorisations d'actifs. C'est le cas pour la constitution de la BPI.

Les services du Ministre ont immédiatement lancé une procédure de consultation auprès d'établissements reconnus, ainsi que le permet l'article 3-5° du code des marchés publics. Il est apparu nécessaire d'exclure de cette procédure les banques ayant un conflit d'intérêts lié, soit à leur lien avec Oséo, soit à leur activité de conseil d'autres parties sur le dossier BPI. Cette procédure a abouti à la présentation de quatre offres.

Lors des auditions organisées par l'APE et la DG Trésor le mardi 7 août, ces quatre banques ont présenté leur compréhension du dossier BPI, les équipes qu'elles pourraient mettre rapidement à disposition de cette mission ainsi que la rémunération demandée.

Sur la base de ces auditions et des documents de présentation remis par les candidats, l'APE et la DG Trésor ont recommandé au Ministre de l'Economie et des Finances la sélection de la banque Lazard Frères. Cet établissement a en effet présenté la meilleure offre, au regard des attentes exprimées et du prix, pour apporter un appui strictement technique à la mise en œuvre des décisions du gouvernement. La rémunération du conseil de l'Etat inclut celle d'un conseil juridique, qu'il s'est adjoint à la demande de l'Etat.

Le ministre de l'Economie et des Finances, seul ministre en charge de cette responsabilité, a accepté cette proposition.

Contacts presse : cabinet de Pierre MOSCOVICI

Safia OTOKORÉ: 01.53.18.40.82 - safia.otokore@cabinets.finances.gouv.fr

Laurent FARY: 01.53.18.41.84 - laurent.fary@cabinets.finances.gouv.fr

